

*Il a été décidé d'envoyer cette motion en soutien à Sophie Binet, lors de la soirée du 4 décembre :*



**Syndicat CGT FAPT du Rhône**  
79 rue Pierre Delore 69008 LYON  
e-mail : fapt69@cgtfapt69.org

à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Premier Ministre

Madame la Préfète du Rhône

Monsieur le Maire de Lyon

Le syndicat CGT des Activités Postales et des Télécommunications du Rhône s'élève vivement contre la mise en examen de la Secrétaire générale de notre confédération, d'autant plus que cela s'inscrit dans un contexte de répression contre les militants et les responsables de la CGT.

Cette mise en examen fait suite à la plainte d'une organisation patronale, dont les positions réactionnaires sont bien connues, au sujet d'une intervention justifiée de notre secrétaire générale. Il va sans dire que cette déclaration était une image, reprenant une expression populaire bien connue visant à dénoncer les pratiques permanentes de délocalisation et de chantage à l'emploi des multinationales.

Plutôt que de lancer des procédures judiciaires contre les militants de la CGT, il serait préférable d'entendre leurs propositions d'amélioration des conditions de travail et de vie ainsi que d'augmentation des salaires et des pensions.

On ne fera pas taire les travailleuses et les travailleurs ! On ne fera pas taire la CGT !

Salutations syndicalistes,

Pour le syndicat,

Le secrétaire général CGT FAPT 69

Maximilien Merle

#### **Souscription fédérale CGT FAPT 2025**

Le tirage national de la souscription a été effectué le 11 décembre 2025. Deux de nos adhérents ont gagné un lot.

Les membres de la section des retraités ont vendu 1780 billets...

A suivre avec le tirage qui sera effectué au niveau du département...

**Assemblée générale  
de notre section CGT  
le 26 février 2026**

**au local syndical  
79, rue Pierre Delore Lyon 8<sup>ème</sup>**



# **TRAIT D'UNION**

**Bulletin édité par la Section CGT  
des Retraités PTT du Rhône**

**JANVIER 2026 N°41**

## **Bonne année 2026 !**

En ce début d'année 2026, un sondage CSA sur les indices de confiance, réalisé début janvier révèle, que 53 % des Français se déclarent optimistes pour eux-mêmes et leurs proches, contre 47 % qui se disent plutôt pessimistes. L'adhésion à cette opinion varie peu selon les profils. Les hommes sont plus confiants : 55 % d'entre eux se déclarent optimistes pour eux-mêmes et leurs proches pour l'année 2026. Un chiffre qui descend à 50 % chez les femmes. Les écarts sont plus importants selon les tranches d'âges des sondés. Les plus optimistes sont nos jeunes : 67 % des 18-24 ans voient 2026 d'une manière positive.

Les plus de 64 ans donc les retraités, sont dans la moyenne de 53% d'optimistes. Les chiffres bien entendu, on peut les interpréter de différentes manières. A la CGT, nous savons que pour rester optimiste, il faut se battre pour garder ses conquises, et lutter pour obtenir d'autres conquêtes. L'année 2025 nous a permis d'en être conscient lors de l'anniversaire des 80 ans de notre Sécurité Sociale, et des 130 ans de notre CGT, deux de nos robustes piliers.

Nous savons que pour obtenir des résultats positifs sur les revendications des retraité-es comme des actifs, il faudra encore se battre contre les gouvernements de Macron, et contre le patronat. Nous ne devons pas oublier que nous serons aussi confrontés aux idées nauséabondes de l'extrême droite en cette année d'élections municipales, sachant que nous ne sommes toujours

pas à l'abri d'une dissolution de l'assemblée nationale, voire d'une élection présidentielle anticipée. Nos principales revendications pour nous retraité-es sont toujours d'actualité comme :

- Les transports en commun gratuits, un logement accessible financièrement mais aussi en cas de handicap dû à l'âge, une sécurité sociale intégrale, une pension minimale de 2000 euros pour une carrière complète...
- Le financement des services publics et de la Fonction publique garantissant les droits et répondant aux besoins de toutes et tous, dont les retraité-es,
- La fin des exonérations et allègements de cotisations sociales du patronat,
- La revalorisation immédiate et à minima des pensions et des retraites de base et complémentaires à une hauteur de 10 %,
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10 %,
- La revalorisation des prestations sociales et, à minima, à la hauteur de l'inflation,
- L'abandon du doublement des franchises médicales,

Parce qu'il n'y a pas de répit dans les conflits mondiaux et les divisions en tout genre, nous souhaitons la paix, une plus grande fraternité, beaucoup de solidarité et plus de justice sociale. Les membres du bureau de la section vous souhaitent une très belle Année 2026 !

Alain



## 50 ème anniversaire de la création de l'UFC et de l'UFR

Le 4 décembre 2025, une quarantaine de syndiquées et syndiqués, en retraite ou en activité, ont célébré le cinquantième anniversaire de l'UFR (Union Fédérale des Retraités) et de l'UFC (Union Fédérale des Cadres) dans les locaux du syndicat.

Michelle Boulesteix et Claude Quinquis, de l'Institut d'Histoire Sociale CGT FAPT, ont tout d'abord rappelé comment sont nées ces Unions fédérales, qui ont été créées au congrès de Nanterre fin novembre 1975. C'était une formalisation de ce qui existait déjà dans la CGT, pour structurer ces deux formes d'activité :

- Pour les retraités, il s'agissait de prendre en compte la spécificité de leurs revendications (santé, logement, ...) et de ne pas les laisser entre les mains des amicales. L'UFR a d'ailleurs eu du mal à démarrer, les sections de retraités s'orientaient plutôt vers une préoccupation de loisirs. Cela a d'ailleurs motivé la création de LSR, il y a quarante ans.
- Pour les cadres, cela répondait à un besoin d'avoir des espaces dans la CGT, pour se rencontrer, s'organiser, résister aux injonctions de la direction des PTT.

Aimé note que cette section œuvrait avec l'UD-CGT et l'UGICT. Les cadres CGT des PTT se rendaient compte qu'ils avaient les mêmes problèmes et les mêmes revendications que ceux d'EDF, de la métallurgie, de la SNCF,...

Max, secrétaire du syndicat CGT FAPT 69, remercie la section des retraités pour avoir organisé cette soirée et fait le lien avec l'actualité. Nous avons à travailler les revendications spécifiques des retraités et des cadres. Il note que les cadres ont de moins en moins la possibilité de s'exprimer, alors que le patronat fait tout pour les déclassifier et rabaisser leur statut dans les entreprises du secteur (exemple à Intelcia). Les cadres sont de plus en plus nombreux dans les entreprises.



Mais ils votent de moins en moins lors des élections professionnelles. Pourtant ils ont le droit de s'exprimer, de dire non. Cependant le droit de refus n'est toujours pas reconnu. Il n'y a plus dans notre syndicat de section cadres depuis le Covid... Le statut des cadres évolue, celui des retraités aussi : l'âge du départ en retraite recule, des retraités sont obligés de travailler... Des actions concernent plus particulièrement les retraités : par exemple, celle menée pour obtenir la gratuité des parkings des hôpitaux. Il y a de plus en plus de retraités, mais le taux des retraités qui sont syndiqués diminue...



« J'ai été profondément choqué de voir que notre section des cadres du Rhône semble ne pas avoir existé. En témoignent les 25 pages de la revue de l'IHS qui ne mentionne à aucun moment notre existence. Rétablissez la vérité. Notre section a été la première créée en pleine grève d'octobre-novembre 74. Quelques mois après ce fut Toulouse. Devant ces velléités d'indépendance la Fédération a réagi un an après en créant l'UFC. D'ailleurs soulignons que le camarade Frischmann n'avait pas trop apprécié notre fonctionnement. »

Albert Barou rappelle que les Lyonnais ont été les premiers à créer une section cadres en novembre 1974, à la fin de la grève. Celle-ci faisait un travail important vers les inspecteurs-élèves. Les rapports ont toujours été bons avec le syndicat.

Gilles – photos : Maryse

## 50 ème anniversaire de la création de l'UFC et de l'UFR

Un anniversaire, qui nous a marqué :

Ce 4 décembre nous étions tous conviés (camarades actifs et retraité-es) pour les anniversaires de notre Union Fédérale des cadres et de notre Union Fédérale des Retraités, ce fut un moment d'échanges très riches, et très émouvant pour nos retraité-es qui ont connu les grandes mobilisations de 1974, de nombreux souvenirs sont remontés à la surface, nous avons écouté les camarades qui ont vécu la période de combats de 1974-1975. Nous étions plus de 40 à célébrer ces anniversaires, nous pouvons remercier l'ensemble des participants présents.

Nous avons appris que la première section des cadres fut créée en fait en novembre 1974, juste après les grandes grèves aux PTT. Les camarades cadres s'étaient réunis au café de la Brioche rue de la Barre à Lyon, un moment inoubliable pour les camarades présents qui y avaient participé. En fait les deux premières sections cadres furent celle de Lyon et de Toulouse, ce qui permis l'année suivante de créer lors du congrès fédéral de la CGT PTT du 15 au 19 novembre 1975.

Les camarades de l'Institut d'Histoire Sociale invité-es, Michèle Boulesteix, et Claude Quinquis sont intervenus pour évoquer cette période de mobilisation notamment celle très dure de 1974, ils ont retracé cette époque de combat et les nombreuses avancées gagnées pour le personnel, que ce soit pour la titularisation des auxiliaires, des revendications gagnées pour les cadres aussi comme pour les inspecteurs ou les receveurs. Nous les remercions pour leurs interventions, qui a permis de découvrir le dernier Relais de l'IHS, qui évoque cette période difficile pour le personnel.

Comme cela a été évoqué aussi ce fut l'occasion de rappeler la création de l'Union Fédérale des Retraités lors du congrès de novembre 1975, encore de bons échanges et souvenirs à partager avec les camarades retraité-es !

Enfin, comme évoqué par le président de séance, d'autres anniversaires importants comme les 80 ans de notre Sécurité Sociale, un moment important pour continuer à nous battre pour d'autres conquis qu'ils restent à gagner ! Ensuite bien entendu nous n'avons pas oublié de fêter l'anniversaire de notre grande CGT qui fête ses 130 ans en cette année 2025, il y ait de quoi échanger sur ces deux célébrations si importantes pour nous toutes et nous tous !

Puis nous avons proposé pour continuer nos échanges, un petit apéro-débat CGT où chacun a pu s'exprimer en échangeant entre actifs et retraité-es, entre plus jeunes et plus anciens, puis ce fut un autre moment de partage lors d'un repas pris en commun, une belle soirée que nous avons vécue, qui nous a permis de reprendre nos positions politiques au sein de notre belle CGT !

Alain



## LSR A 40 ANS



### FAIRE VIVRE LES VALEURS DE SOLIDARITE

#### CHERES A LA CGT POUR LES RETRAITES

Retrouver un lien social au moment où on se retrouve face à soi, avec du temps libre. Même si beaucoup rejoignent le bénévolat associatif ou le plaisir de partager des moments heureux en famille, d'autres souffrent d'isolement ou de difficultés matérielles qui les éloignent d'accès aux loisirs, aux vacances tout ce qu'ils, elles ont tant attendu des années durant.

Et il y a 40 ans, des militant.es camarades de LA CGT ont pensé et créé LSR afin qu'au-delà du travail et après avoir contribué au développement et à la richesse du pays, nous puissions en retour avoir accès et faire valoir nos droits aux vacances, loisirs, culture et activités physiques, à des tarifs et avec des programmes qui n'ont rien à envier. C'est ce que notre LSR PTT essaie de faire vivre grâce à l'implication d'adhérent.es motivé.es regroupées en commissions d'activités. Et encore cette année 2026 nous proposons au choix : jeux de cartes, scrabble, pétanque et chorale le lundi (gratuit) avec la permanence à partir de 10h. Des randonnées le mercredi, des balades urbaines guidées le jeudi, marche bien-être dans les divers parcs le vendredi matin (gratuit). Des visites guidées de musées, de découvertes architecturales organisées avec la commission balades, des concerts-midi à l'auditorium, cinéma une fois par mois à Vénissieux, un après-midi bowling par trimestre (au tarif de groupe). Des moments festifs et conviviaux (repas de Noël, à la fin de juin début juillet...). Un voyage annuel, en mai ou septembre. **Cette année du 3 au 10 Mai destination Marseille en car, un séjour inoubliable.** Et aussi chaque année des séjours proposés par la Fédération (BSV-Bourse Solidarité Retraite) sous conditions. **Une journée à Hautecombe(74) sortie en autocar le 19 Juin que nous ouvrons aux LSR du 3<sup>ème</sup> et RVI.**

Alors, intéressé.es... ? Alors nous vous invitons à rejoindre notre LSR PTT pour qu'ensemble avec LA CGT, son UCR et d'autres nous contraignions le gouvernement à répondre aux aspirations sociales parce que nous croyons fermement et justement à la réappropriation des richesses créées et au besoin légitime de reconnaissance sociale pour tout un chacun, à savoir de meilleurs salaires, pensions, protection sociale, accès aux loisirs, sport, culture. Voilà ce qui nous différencie des autres associations de loisirs de retraité.es.

Nous vous souhaitons une belle et douce année et à très bientôt.

Pour nous joindre: Notre permanence le lundi matin au 79 rue Pierre DELORE 8<sup>ème</sup> (maison syndicat CGT FAPT) par courriel : [lsr-ptt-69@orange.fr](mailto:lsr-ptt-69@orange.fr), tel. 04 78 61 99 65.

Maryse

#### Rappel :

Pour joindre le bureau de la section :

Permanences du bureau au local 79, rue Pierre Delore tous les mardis à partir de 10h.

Téléphone : 04 78 61 16 29

Mail : [retcgptt69@wanadoo.fr](mailto:retcgptt69@wanadoo.fr)

## Les retraités étaient dans la rue le 6 novembre



Nous étions nombreux à Lyon entre Hôtel de ville et Préfecture pour nous opposer au projet de budget 2026 du gouvernement Lecornu bis qui reprend les mesures d'austérité du projet Bayrou. Ce sont les personnes en retraite qui sont le plus visées C'est une attaque sans précédent contre notre Sécurité sociale et les droits des retraité·es.



Et nous étions encore dans la rue le 2 décembre avec les actifs pour l'augmentation des salaires, des pensions et toujours pour l'enterrement du budget d'austérité.